

Saint-Georges, le 13 février 2019

M^l Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, rue du Square-Victoria, 4^e étage
C. P. 246, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Objet : Consultation – Demande de dispense impliquant des organismes de placement collectif qui investiront dans un fonds d’investissement en capital de développement

Maître Beaudoin,

En tant que partenaire du Fonds de solidarité FTQ depuis 2004, Manac souhaite apporter son soutien à la demande de celui-ci relativement à une dispense de l’AMF qui lui permettra de créer de nouveaux produits d’épargne pour les Québécois.

Le Fonds de solidarité FTQ fait partie des actionnaires de Manac depuis près de 15 ans. À l’époque, le Groupe Canam Manac inc. avait annoncé sa décision de se concentrer dans la fabrication de composantes destinées à l’industrie de la construction et de vendre sa division de semi-remorques. Grâce à la participation de partenaires financiers, dont le Fonds, Manac inc., a été formée afin de procéder à l’achat des actifs de cette division. Le Fonds avait fait de cette transaction un dossier prioritaire, même si j’étais alors un jeune dirigeant-actionnaire et que Manac évoluait dans un secteur cyclique, parce qu’il s’agissait d’assurer la relève d’un fleuron de notre économie.

Au fil des ans, nous avons toujours pu compter sur l’appui du Fonds et l’expertise de son équipe. En 2015, nous avons décidé de fermer le capital de Manac après deux ans en Bourse. Le Fonds a de nouveau été derrière nous dans cette transaction. Il a investi 17 M\$ en capital en plus d’un financement de 15 M\$ sous forme de prêt, acquérant ainsi une participation de 18 % dans Manac. Cette transaction a permis à la famille Dutil de garder le contrôle de Manac au Québec, tout en s’associant à des partenaires qui ont une vision à long terme et qui connaissent bien notre industrie.

Grâce à des actionnaires de la trempe du Fonds de solidarité FTQ, Manac peut poursuivre sa croissance en Amérique du Nord en se concentrant sur sa pérennité à long terme. En combinant la qualité exceptionnelle de notre groupe d’actionnaires, la passion de nos employés et la loyauté de nos clients et partenaires d’affaires, nous disposons plus que jamais de tous les outils nécessaires pour amener notre entreprise encore plus loin.

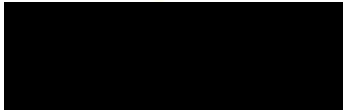
2275, 107^e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 8G6
CANADA

T.: 418.228.2018
F.: 418.227.3344
info@manac.com
www.manac.com

Aujourd'hui, Manac emploie 1,400 personnes dans ses quatre usines de production et distribue ses produits dans près de 100 points de vente en Amérique du Nord. Nous sommes très fiers du chemin que nous avons parcouru depuis la première semi-remorque que nous avons produite en 1966, dans la grange derrière la résidence de mon père. Et nous sommes très reconnaissants de pouvoir compter sur un partenaire d'affaires aussi fiable et solide que le Fonds de solidarité FTQ.

L'économie du Québec a besoin d'investisseurs en capital de risque qui ont une vision à long terme et qui procurent aux entreprises comme la nôtre le soutien. Il m'apparaît donc primordial de permettre au Fonds d'aller de l'avant avec sa mise en marché de fonds de commun de placement, qui lui procurera un accès encore plus important à de nouveaux capitaux, sans qu'il en coûte quoi que ce soit au gouvernement.

En espérant que l'AMF accueillera favorablement la demande du Fonds, je vous prie d'agrèer, M^e Beaudoin, mes salutations les meilleures.



Charles Dutil
Président et chef de la direction